Montpezat

Une maison des champs sur les rives de la Peyne

Le domaine Montpezat vu des rives de la Peyne.

Le domaine Montpezat est situé sur la rive gauche de la Peyne, près de la jonction des routes conduisant à Alignan-du-Vent et à Roujan. Il fait partie de ces nombreuses résidences champêtres, souvent rustiques, construites sous l'Ancien Régime par des familles aristocratiques ou bourgeoises de Pézenas, notamment le long de la vallée de la Peyne, et pour la plupart « castellisées » à la fin du XIX^{e} siècle. Cette ancienne métairie porte encore aujourd'hui le patronyme de ses premiers propriétaires, les Montpezat, ce qui était assez courant pour les granges et les métairies aux XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, telles celles du Bousquet (Saint-Julien), d'Alichoux (Sainte-Croix), de Peyrat (Peyrat), de Marimond (Les Corbières), de Coeuret (Saint-André), d'Andreau (Saint-Jean de Bébian) …

Le lieutenant Pierre-Paul Poncet (1683-1736), dans son manuscrit de 1733 consacré à l'histoire de Pézenas, écrit à propos de la Peyne : *« Elle naît à une demi-lieue au dessus du lieu de Pézènes, diocèse de Béziers, d'un rocher au bord d'une prairie de la borrio de Madame, est formée de trois ruisseaux vulgairement nommés « lou balat de fourés », « lou rec de lévès » et « lou rec de Taoussac ». Elle prend le nom de Peyne à partir du mas de la Paille. Bientôt elle reçoit le ruisseau de Mounio, qui vient du mont où les chanoines de Cassan découvrirent une mine de charbon au lieu d'or et d'argent en 1712 ou environ, le ruisseau de la Rasclause et de Marelle et, après Roujan, les eaux d'une fontaine minérale naissant dans un fossé près d'une ancienne église champêtre dédiée à Saint-Majan et dont les eaux passent dans des carrières de pierre qui servent à faire le plâtre. Plusieurs croient que l'eau de cette source donne les qualités à la rivière de Peyne. De Roujan, les eaux vont mouiller les eaux d'un couvent de religieux de*

Entrée du domaine.

Saint-Dominique de Mougères et de là elles se rendent à Pézenas le long d'un lit embelli d'un magnifique rivage de bois d'aulnes, peupliers, muriers, saules, etc. Tous les bords sont gazonnés et fleuris en toutes saisons. C'est le plus beau coup d'œil qu'on puisse voir… »

Au paragraphe consacré aux diverses métairies de la commune, voici ce qu'il dit de Montpezat : *« A pareille distance de cette métairie (Roquelune), en allant vers la source de Peyne, est celle de M. Félix de Juvenel, abondante en belles fontaines et vis-à-vis une chapelle à l'Immaculée Conception, où les Pères Observantins, depuis la fête de Saint-Jean-Baptiste jusqu'à celle de Saint-Michel, disent la messe les dimanches et fêtes. Cette métairie porte le nom de Montpezat. »*

Dans le compoix de 1688, carton de la Ville, il est mentionné au folio de *« Noble Félix de Juvenel, une Metterie appelée Montpezat consistant en maisons, deux pigeonniers, étable, cours, parterres, allée, Vivié, jardin hère, olivette et vigne… »*, ainsi que diverses parcelles en nature de jardin et vigne muscat, olivette, champs, hermes et gravas avec mûriers.

Depuis le 31 décembre 1942, *« le parc de Montpezat avec le château, les constructions bâties dans ce parc, le jardin, la terrasse, les plantations, le bassin carré, le canal qui se trouve dans la partie inférieure du parc, la galerie qui surplombe ce canal et le grand escalier qui l'enjambe »* sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Ce domaine, qui deviendra au XIX[e] siècle essentiellement viticole, produisait en 1896, 8 000 hectolitres de vin par an, en 1911, 7 500 hectolitres et en 1962, 4 700 hectolitres pour une superficie de 45 hectares.

Ces métairies ou maisons des champs, à l'origine propriété de rapport comprenant terres et bâtiments, dans lesquelles on se rendait durant l'été et parfois l'automne, se transformeront peu à peu, surtout après la Seconde Guerre mondiale, en résidences principales. Ces dernières années, souvent à la faveur d'une vente, elles seront fractionnées, les terres et les bâtiments étant vendus séparément.

A travers le domaine

Un pont métallique permettant de franchir la Peyne et de parvenir ainsi jusqu'à Montpezat, a été construit aux frais du propriétaire de l'époque, en vertu d'une autorisation préfectorale en date du 20 juin 1889 tenant compte de la crue de 1875. Il est encore à ce jour, une propriété privée.

On pénètre dans le domaine par un portail orné d'une grille de fer forgé donnant accès à la cour d'honneur ouvrant sur la façade sud de la demeure. Au rez-de-chaussée, se trouve la chapelle éclairée par deux baies néogothiques. L'intérieur, lambrissé, conserve un autel tombeau de marbres polychromes et son tabernacle orné d'une porte de bois doré, le tout surmonté d'un tableau représentant la Vierge entourée d'angelots. Elle conserve en outre, un intéressant reliquaire dont nous reparlerons plus loin. Malheureusement, les peintures du plafond représentant Dieu le Père au milieu d'une nuée d'anges ont disparu lors de l'effondrement de ce plafond. Une tribune accessible uniquement à partir d'un salon du premier étage, permettait d'assister aux offices sans descendre dans le sanctuaire. Cette chapelle, aménagée au XIX[e] siècle, a vraisemblablement remplacé celle d'origine consacrée à l'Immaculée Conception, citée par Poncet.

De la construction édifiée par les Montpezat dans le premier quart du XVI[e] siècle, il ne subsiste qu'une porte à arc segmentaire reliant aujourd'hui la demeure aux communs ; d'après Jean Nougaret, il s'agirait d'un remploi.

La demeure actuelle, relativement sobre et d'un style éclectique, a été édifiée en 1884 et d'après le cadastre de 1827 dit « Napoléonien », certainement à l'emplacement de la construction d'origine qui avait fait l'objet de diverses réparations et aménagements, notamment en 1684. Elle comporte une tour d'angle en

poivrière, couverte d'un toit d'ardoises percé de quatre petites lucarnes. Sur la façade principale tournée vers l'ouest, se trouvent la porte d'entrée ornée d'un bas-relief ainsi qu'une fenêtre à croisée sommée d'un important fronton triangulaire portant les armoiries des Juvenel (2). Les autres fenêtres de l'édifice ainsi que les portes sont surmontées d'un larmier, le tout voulant évoquer le style de la fin du XV[e] siècle (3). Cette construction dont l'architecte est à ce jour inconnu, présente quelques similitudes avec celle édifiée à la demande de Fernand de Vulliod dans les années 1870, au domaine Castelsec situé commune de Bessan (Hérault) (4). À l'intérieur, il est à remarquer plusieurs sols de « terrazo » ou « mosaïque vénitienne », avec parfois de grands motifs en mosaïque, plus particulièrement dans le grand salon du rez-de-chaussée (fleurs de lys). En outre, sous l'escalier conduisant aux étages, un intéressant nymphée destiné à procurer de la fraîcheur, de forme circulaire et comportant plusieurs marches, a été aménagé au XIX[e] siècle. Les eaux l'alimentant proviennent du lieudit « Maro » se trouvant sur la hauteur.

La façade nord est grande ouverte sur un bassin aujourd'hui en partie réduit et sur un vaste parc romantique à l'anglaise aux essences choisies formant un espace séparé de la demeure, reflet de la douceur de vivre des maisons des champs. Plusieurs arbres séculaires composent ce parc d'une superficie d'un hectare et demi, notamment des cèdres et des chênes, dont un chêne vert vieux de quatre siècles.

Une vaste orangerie à laquelle on accède par trois portes-fenêtres plein cintre, éclairée par six fenêtres sur son importante façade nord, permettait de mettre à l'abri durant l'hiver, les nombreux citronniers et orangers plantés dans les traditionnels vases d'Anduze et dans des vases plus anciens produits à Saint-Jean-de-Fos. Sa façade néoclassique est ornée d'une frise présentant une alternance de triglyphes à six gouttes et de métopes ; la serre la jouxtant a perdu sa toiture et sa partie vitrée.

Situé à l'ouest, le vivier mentionné dans le compoix de 1688 est toujours enjambé par le monumental escalier à balustres datant du XVII[e] siècle, conduisant à la terrasse située devant la façade principale de la demeure ; de cette terrasse on domine les terres du domaine s'étendant de part et d'autre de la Peyne. Toujours d'après le cadastre de 1827, le « chemin de Roujan à Montagnac » passait sous

Nymphée à l'intérieur de la demeure.

l'arc supérieur de l'escalier, tout le long de la terrasse-promenoir, qui sera plus tard ornée d'une tonnelle recouverte de rosiers grimpants. La plate-forme de cet escalier était autrefois ornée de quatre colonnes d'inspiration toscane reposant sur les piédestaux toujours en place. Les colonnes sont aujourd'hui disséminées dans le parc. Etant donné l'importance et la qualité de cet escalier, on peut supposer que l'accès au domaine se faisait autrefois par celui-ci ou que ce dernier conduisait à un jardin d'agrément situé en contre-bas comme au domaine Larzac ou au château de Margon.

L'orangerie, les restes de la serre et le bassin.

Dans le prolongement de la terrasse-promenoir, entre deux platanes plus que centenaires, on peut toujours apercevoir les vestiges d'une rocaille datant du XIXe siècle, aujourd'hui enfouis sous la végétation.
Un second portail de fer forgé situé à peu de distance du portail d'entrée de la demeure, donne accès aux importants bâtiments agricoles nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation, tels que les logements du personnel, le four à pain, la forge, la menuiserie, la porcherie, la cave vinaire… Ces bâtiments, remaniés à plusieurs reprises, sembleraient dater pour partie du XVIIe siècle ainsi qu'en atteste une grande pièce voûtée d'arêtes et pour partie, la plus importante, du XIXe siècle.

Les propriétaires

En 1521, Jean de Montpezat était propriétaire au tènement d'Aigues-Vives, d'un moulin sur la Peyne ainsi que d'une métairie ou grange, se composant d'une maison d'habitation, de deux tours servant de pigeonnier, d'une écurie et d'un jardin. Le premier membre connu de cette famille qui possédait en outre un important hôtel en ville, rue des d'André (5), sera Pierre de Montpezat, nommé consul en 1318 ; d'autres membres le seront en 1377 et 1455. Au cours du XVe siècle, à plusieurs reprises leur hôtel servira de lieu de réunion aux consuls.
En 1627, André de Juvenel obtient « par cession et transfert » de Antoinette de Phélip veuve de Pierre de Montpezat, la grange de Montpezat qu'il avait acquise en 1618 mais revendiquée par François de Carrion, seigneur de Nizas, homme d'armes des Ordonnances de la compagnie du duc Henri Ier de Montmorency, né à Pézenas en 1594, époux de Antoinette de Romieu et à lui concédée en 1625 en vertu d'un arrêt du Parlement de Toulouse. Le domaine reviendra dans des circonstances inconnues à François de Carrion-Nizas, qui le conservera jusqu'en 1646, date à laquelle il le vendra aux pères de l'Oratoire de Pézenas qui y conduisaient en promenade les élèves le dimanche, lesquels profitaient en été, du « bassin propice à la natation » (6).
En 1654, les pères de l'Oratoire cèderont Montpezat à Félix de Juvenel, commissaire du roi et ancien secrétaire du duc d'Angoulême. Son père, André de Juvenel époux de Isabeau de la Roque, issu d'une famille originaire de Champagne, était venu à Pézenas vers 1606 à la demande de Henri Ier de Montmorency dont il deviendra le secrétaire après avoir été son officier de bouche. Félix de Juvenel, filleul du duc Henri II de Montmorency et de son épouse Marie Félicie des Ursins, avait épousé Jeanne de Vayssière de Carlencas ; leurs descendants porteront alors le titre de seigneur de Carlencas dans les actes notariés. Le domaine restera dans la famille de Juvenel pendant plus de deux siècles et demi et dans les années 1880, elle fera édifier l'actuelle demeure dans le goût de l'époque.
Cette famille donnera des militaires, des hommes de lettres et trois maires de Pézenas, Félix Antoine en 1783, Pierre Antoine en 1818 et Jean Marie Félix Laurent en 1834. Le plus connu de ces hommes de lettres sera Félix de Juvenel, né à Pézenas en 1679, y décédé en 1760. Il publiera notamment en quatre volumes, un « Essai sur l'histoire des belles lettres, des sciences et des arts » qui fera l'objet de quatre éditions et sera traduit en allemand et en anglais ; c'est à lui que les consuls feront appel en 1723 pour rédiger en latin, l'épitaphe du poète Jean François Sarrazin (1614-1654), intendant du prince de Conti (7). Les derniers Juvenel qui participeront à l'histoire de notre cité seront Xavier (1845-1923), président du conseil de fabrique de Sainte-Ursule, son fils Henri (1872-1950) et son neveu Georges (1883-1917) ; avec Isidore Garnier (8) ils s'illustreront en 1906 lors des inventaires effectués dans les églises de Pézenas à la suite de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat

Escalier enjambant le vivier, avec piédestaux des colonnes sur la plate-forme.

de 1905. Georges de Juvenel décèdera à Souhesmes (Meuse) « Mort pour la France », le 11 janvier 1917 à l'âge de 34 ans et sera inhumé dans le caveau familial situé au cimetière vieux de la ville.

En 1911, à l'initiative du président-fondateur des Amis de Pézenas, Albert-Paul Alliès, alors 1er adjoint du maire Louis Montagne, le patronyme de cette famille sera donné à l'ancienne rue de la Font Neuve (9), perpétuant ainsi le souvenir des Juvenel qui jouèrent un rôle important dans l'histoire de la ville.

Les Juvenel possèderont à diverses époques, trois autres domaines voisins de Montpezat, Aigues-Vives, Peyrat et Saint-Palais, et en ville, plusieurs hôtels particuliers. Tout d'abord, ils seront propriétaires d'un immeuble situé rue Canabasserie, à la jonction de cette rue et de la rue Four de la ville, apporté par les Vayssière de Carlencas (10) et appartenant à cette famille depuis le XVIe siècle. Cet hôtel avec galerie sur cour, s'écroulera en partie au début du XXe siècle par manque d'entretien et sera rasé ; seuls subsistent aujourd'hui, la margelle, les piliers et le linteau d'un puits, remontés à Béziers dans la cour de l'hôtel Boyer de Sorgues par la vicomtesse de Cassagne. Ensuite dans la seconde moitié du XIXe siècle, les Grasset leur apporteront un important ensemble immobilier situé 13 rue Victor-Hugo, anciennement grand-rue de Saint-Thibéry, vendu par la suite aux sœurs de Notre-Dame auxiliatrice plus connues sous la dénomination « sœurs de Bon-Secours », qui le conserveront jusque dans les années 2000. Enfin rue Henri-Reboul, ex-rue des Capucins, ils possèderont l'immeuble situé au n° 11, jouxtant l'hôtel Montmorency dont il faisait autrefois partie (11), ainsi que l'imposant hôtel construit dans les années 1880 sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins par Xavier de Juvenel et Henriette de Grasset, son épouse, au n° 23 de cette même rue.

L'hôtel de Juvenel de Carlencas avant sa destruction au début du XXe siècle (collection. de l'auteur).

Mosaïque du salon du rez-de-chaussée.

En 1923, Xavier de Juvenel vendra Montpezat et Saint-Palais à Louis Guy. Après son décès, Montpezat deviendra en 1970 la propriété de sa fille, madame Blanc née Madeleine Guy.

Aujourd'hui, ce domaine d'une trentaine d'hectares est géré par Christophe et Laurence Blanc et produit une gamme complète de vins blancs et rouges, dans le respect de l'environnement et suivant les principes de l'agriculture raisonnée, et ce depuis 1988 ; la mise en bouteille de ces vins de Pays d'Oc et AOC coteaux du Languedoc est faite sur place. Depuis 2009, le domaine est certifié Qualité France en agriculture biologique, faisant ainsi de Montpezat, avec la production de vins de qualité, une étape recommandée des domaines viticoles de notre région.

Alain Sirventon

Le reliquaire de la chapelle de Montpezat

Lors de la visite de la chapelle, madame Blanc nous a montré un reliquaire de bois doré conservé dans une niche aménagée dans le chœur, fermée par deux volets. À la vue du crâne apparaissant derrière la vitre du reliquaire, nous avons tout de suite pensé qu'il pouvait s'agir de la relique de Saint Vincent Ferrier dont parle Poncet, se trouvant autrefois dans la chapelle du domaine voisin Roquelune.

Ainsi que nous le rappelions dans l'article consacré à Roquelune (*L'Ami de Pézenas* n° 76 de mars 2016), Poncet écrit : « *Après le parc, en venant vers la ville, on trouve à droite à deux portées de fusil, la métairie de M. le châtelain, où est une magnifique chapelle dédiée à Sainte Madeleine ou M. de Pujol, beau-père de M. de Boudoul et greffier des Etats, a exposé à la vue des fidèles en 16… la tête de Saint-Vincent Ferrier, dont lui avait fait présent M. le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne…* ».

Par chance, l'authentique concernant cette relique a été conservée et nous a été aimablement communiquée par M. Christophe Blanc. Elle a été délivrée le 18 janvier 1676 par le cardinal Gaspar de Carpineo, vicaire général du pape Clément X (1670-1676) et juge ordinaire du diocèse de Rome. Cette authentique précise qu'il s'agit du crâne d'un martyr prénommé Vincent, extrait à la demande du pape, des catacombes du cimetière de Calixte à Rome et donné à Charles Vincent Carcarasio, chanoine de Saint-Pierre de Rome, avec faculté de le donner.

En outre, le verso de cette authentique comporte un texte manuscrit daté à Narbonne du 24 avril 1677, aux termes duquel Pierre de Bonzi, cardinal-archevêque de Narbonne, certifie la donation de cette relique qu'il avait lui-même reçue, à « *dominae de Pujol* » (dame de Pujol).

Une partie du vivier (la moitié) et les deux terrasses.

L'authentique de la relique délivrée le 18 janvier 1676.
Le verso de l'authentique avec le texte daté du 24 avril 1677.

Il s'agit donc bien de la relique se trouvant autrefois dans la chapelle de Roquelune, mentionnée à tort par Poncet comme étant de Saint Vincent Ferrier alors qu'elle est de Saint Vincent, martyr inhumé dans les catacombes de Calixte à Rome.

En effet, la fille de la donataire de cette relique, Marie Madeleine de Pujol, avait épousé en 1667 Henri de Boudoul (1631-1699), propriétaire de Roquelune. Elle hérita certainement de cette relique qui s'est transmise à sa descendance jusqu'à Jean Pierre Vincent de Boudoul (1766-1842) époux de Jeanne Henriette Marie de Juvenel. Ce dernier, sans postérité, cèdera le domaine en emportant vraisemblablement la précieuse relique à Montpezat, fief des Juvenel, famille de sa femme, où nous l'avons retrouvée.

A. S.

Notes :

(1) Cette date est inscrite à l'arrière du fronton de la façade principale. Peut-être s'agit-il d'une transformation de la maison de maître et non d'une reconstruction ?

(2) Cette famille blasonne : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, 2 et 1 ; au chef aussi d'azur, chargé d'une devise d'or, surmontée de trois étoiles du même. Couronne de marquis. Supports : deux ours.

(3) Les fenêtres de la façade nord ont récemment perdu leurs larmiers.

(4) Dans son livre « L'Eldorado du vin », Jean-Denis Bergasse précise que Fernand de Vulliod avait chargé l'architecte Garros d'agrandir la vieille maison de Castelsec, de 1865 à 1875.

(5) Cet hôtel occupait l'ensemble immobilier situé aujourd'hui 6 et 10 rue des d'André et 13 rue du château.

(6) Ce bassin mesure 100 m de long, 10 m de large et 1,20 m de profondeur (moyenne). Ces renseignements nous ont été communiqués par M. Christophe Blanc que nous remercions ainsi que Mme Blanc pour les divers renseignements et documents fournis et leur chaleureux accueil.

(7) Cf L'Ami de Pézenas n° 84, mars 2018.

(8) La famille Garnier possédait alors l'ermitage Saint-Siméon situé aux portes de Pézenas. Ses descendants en sont toujours propriétaires.

(9) Rue reliant la place de la fontaine Vedel à la place de la République.

(10) Derrière la maison consulaire, deux petites places ont été créées à l'emplacement de cet hôtel.

(11) Cet immeuble a été transformé dans les années 1960 en hôtel-restaurant sous l'enseigne « Hôtel-Restaurant Montmorency ». Il a fermé ses portes assez rapidement.

Sources et bibliographie :

- Archives municipales de Pézenas : compoix et état-civil.

- Archives départementales de l'Hérault.

- Archives famille Blanc-Guy.

- Alberge Claude : *Histoire de Pézenas par les rues et les places*. Editions de la Tour Gile, 2044.

- Alliès Albert-Paul : *Une ville d'états-Pézenas aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles - Molière à Pézenas*. Ernest Flammarion, Paris, 1908.

- Bergasse Jean-Denis : *L'Eldorato du vin. Les châteaux de Béziers en Languedoc*. Les Presses du Languedoc, 1994.

- Fabris Paul : *Pézenas, ville consulaire* (ronéotypé). Montpellier, l'auteur, 1979.

- Nougaret Jean : *Pézenas - Images du Patrimoine*. Association pour la Connaissance du Patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1998.

– Poncet Pierre Paul : *Histoire de la Ville de Pézenas, des origines à 1733*. La Domitienne, 1992.

Porte à arc segmentaire (fin XV^e^ s.- début XVI^e^ s.).

Epitaphe de Jean-François Sarrazin rédigée par Félix de Juvenel

Jean-François Sarrazin, natif de Caen, poète et intendant d'Armand de Bourbon, prince de Conti, décéda à Pézenas le 5 décembre 1654 et fut inhumé dans la collégiale Saint-Jean. Ce n'est qu'en 1726 que les consuls demandèrent à Félix de Juvenel de rédiger en latin son épitaphe qui fut gravée sur une plaque de cuivre par Gor, fondeur de cloches à Pézenas, et apposée sur le premier pilier du chœur. Poncet précise qu'après l'écroulement de la collégiale en 1733, « *les consuls la firent arracher du mur et porter à l'hôtel de ville, à l'époque où l'on dépouilla les autels de cette église* ». La même épitaphe fut apposée dans l'actuelle collégiale, d'après la tradition, à la suite d'une visite de Voltaire en 1744, lequel, de passage à Pézenas, recherchait la tombe de Sarrazin qu'il tenait pour un grand poète. Elle resta sur le pilier séparant le chœur de la chapelle de la Vierge jusqu'à la Révolution.

Epitaphe en latin

HIC IACET
IOANNES FRANCISCUS SARRASIN
PATRIA CADOMENSIS
HISTORICUS ET POETA PERELEGANS
OMNI DEMUM DOCTRINA ORNATISSIMUS
LENITATE MORUM INGENII TUM ACUMINE TUM
SAGACITATE INSIGNIS
ARMANDO BORBONIO OCCITANAE PROREGI
CUI ERAT A SECRETIS CHARISSIMUS
TANTAE VERO MODESTIAE UT EIUS OPERA ADHUC
DESIDERARENTUR
NISI A PAULO PELISSONIO ET AEGIDIO MENAGIO
FAMILIARIBUS SUIS
COLLECTA ET EDITA FUISSENT
OBIIT V DECEMBRIS M D C L IV
AD AETERNAM POSTERITATIS MEMORIA
ET PRECLARISSIMI VIRI EXIMIAM VIRTUTEM
DECANO CANONICIS SUA SPONTE ASSENTIENTIBUS
PRAEFECTUS ET AEDILES
TITULUM HUNC INSCRIBENDUM TUMULO
CURAVERE
ANNO M D CC XXVI